

ASSOCIATIONS

mode d'emploi

www.associationmodeemploi.fr



Les associations sous surveillance

n° 243 • Novembre 2022

Argent

Nouvelle déclaration
de dons obligatoire

Activités

Site internet : les règles
à respecter

Ressources humaines

Comment prévenir les
comportements sexistes

Le Mur porteur, une porte unique vers de futurs partenaires

Mettre en lien acteurs de l'économie sociale et solidaire, partenaires et bailleurs, le tout pour déployer des services adaptés aux habitants des territoires de la métropole de Lyon, voilà l'ambition du Mur porteur.

Le collectif Mur porteur est né fin 2018 à Lyon. Coopération informelle au départ, c'est aujourd'hui un collectif qui rassemble six bailleurs sociaux (Est métropole habitat, Dynacité, Grand Lyon habitat, Lyon métropole habitat, Alliade habitat, Vilogia) et trois partenaires (chambre régionale de l'économie sociale et solidaire [ESS], Banque des territoires, Caisse d'épargne).

Porte d'entrée unique

Concrètement, le Mur porteur est « une porte d'entrée unique » entre porteurs de projets – dont des associations – et leurs potentiels partenaires ; le porteur de projet s'adresse donc à un seul interlocuteur, Le Mur porteur. En mutualisant

les moyens, il s'agit de faire correspondre l'offre et la demande de manière efficace. Si plusieurs coopérations entre bailleurs sociaux et structures de l'ESS existaient déjà, « on voulait travailler ensemble et être complémentaires du point de vue de l'habitat », expliquent Violayne Le Borgne et Sébastien Petit, membres du collectif. « Le Mur porteur a vocation à rester un collectif agile et informel. Les membres se réunissent très régulièrement, sont liés par une charte d'engagements et partagent les différentes problématiques sur lesquelles chacun travaille. Les échanges sont fluidifiés et les projets ont plus de chances d'aboutir. » Le Mur porteur veut permettre aux acteurs d'être plus efficaces et que leurs projets soient plus ambitieux. Son soutien peut prendre plusieurs formes : financement, conseils, communication auprès des habitants, mise à disposition de locaux...

Démarches

Pour une association en recherche de locaux, de terrains et/ou de financements, la démarche est simple : elle contacte Le Mur porteur qui oriente sa demande vers le bon interlocuteur parmi les bailleurs et partenaires du collectif. Il suffit de contacter le murporteur@cress-aura.org. Si la demande concerne la mise en place d'activités ou de projets avec les habitants du quartier, la première étape est la réalisation d'un entretien avec la Cress. Soit un ou deux partenaires sont intéressés par le projet qui reste très « local » : un conventionnement bilatéral est alors mis

en place. Soit la majorité des membres du Mur porteur sont intéressés par le projet qui est plus « global » car il peut toucher l'ensemble de la population : un conventionnement multipartite est signé. Si la demande concerne des locaux d'activité, l'association remplit une fiche qui est transmise ensuite à l'ensemble des bailleurs pour voir si l'un d'eux dispose de locaux vacants qui pourraient correspondre. Le Mur porteur fait également du conseil sur l'élaboration d'un programme d'actions pour coconstruire le projet avec le bailleur. Si l'association a un projet bien ficelé mais qu'elle cherche du financement, le bailleur peut alors être un partenaire technique et financier.

Qualité de vie dans les quartiers

La nature des projets soutenus reste très large mais centrée sur les besoins et les enjeux de qualité de vie dans les quartiers et dans les domaines de l'habitat et des équipements, mais aussi du soutien face aux vulnérabilités, de l'insertion, de la jeunesse et de l'égalité des chances. Par exemple : réemploi et réduction des déchets, médiation culturelle, accès aux droits et inclusion numérique, éducation et jeunesse, insertion professionnelle, auto-réhabilitation ou encore embellissement du logement.

Sophie Weiler

FESTIVAL WOODSTOUR

Le festival itinérant et pluridisciplinaire Woodstour, déployé par l'association Woodstower autour des cultures urbaines, vise à faciliter l'accessibilité à la culture pour les publics empêchés et/ou éloignés, favoriser le lien social, développer l'éducation culturelle et artistique et soutenir les artistes émergents. L'association a été reçue par le collectif en avril 2021 puis début 2022. Une convention pluripartite a été mise en place pour l'année 2022 avec des ateliers sur six communes ou quartiers du territoire : Lyon La Duchère ; Vaulx-en-Velin, Meyzieu, Villeurbanne, Lyon Gerland et Miribel.

En savoir plus

- www.cress-aura.org/le-collectif-mur-porteur